

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22088 - 82ÈME ANNÉE

PCR: « Accord de libre-échange entre L'Union européenne, les Comores, Maurice, Madagascar et les Seychelles : graves conséquences pour les Réunionnais pas consultés »

À l'approche de la signature, le 10 juin, d'un Accord de partenariat économique (APE) « global » entre l'Union européenne et les Comores, Maurice, Madagascar et les Seychelles, le PCR alerte sur ses conséquences pour La Réunion. L'intégration des services pourrait favoriser des délocalisations vers Madagascar dans l'informatique, la comptabilité ou la finance, en raison de coûts salariaux bien plus faibles. Le parti redoute une hausse du chômage qualifié, dénonce l'absence de consultation des Réunionnais et appelle à construire des complémentarités régionales fondées sur le co-développement plutôt que sur la concurrence. Voici le contenu du communiqué diffusé ce 7 juin 2026.

Le 10 juin, l'Union européenne et quatre États de la COI signeront un APE « global » incluant les services. Cet accord ne pourra que favoriser les délocalisations vers Madagascar de secteurs comme l'informatique, la comptabilité, la communication ou la banque, en raison d'une main-d'œuvre au moins aussi compétente et moins payée que le RSA. Dans l'état actuel, La Réunion va perdre des emplois qualifiés, accroître sa dépendance à l'argent de la France et deviendra essentiellement un pays de consommation de biens et services importés.

« Le 10 juin 2026, l'Union européenne et 4 États de la région de l'Afrique orientale et australe, Comores, Maurice, Madagascar et Seychelles vont conclure à Maurice un accord de partenariat économique moderne et global », indique la Délégation de l'Union européenne à Madagascar et en Union des Comores.

Cette signature ouvre donc la voie à l'application d'un APE dit « complet », incluant non seulement les biens mais aussi les services.

Cette extension de l'APE aux services doit susciter les plus fortes inquiétudes.

Les activités de comptabilité, d'informatique, de traitement administratif ou encore de services financiers et juridiques figurent parmi les secteurs les plus facile-

ment délocalisables.

Les travailleurs malgaches possèdent bien souvent des compétences supérieures à celles de leurs homologues réunionnais, mais évoluent dans un contexte économique marqué par des salaires beaucoup plus faibles que le RSA et pas de Sécurité sociale. Plusieurs groupes implantés à La Réunion ont déjà anticipé l'APE : GBH est bien plus présent à Madagascar qu'à La Réunion. U et Leaderprice aussi. Pourquoi ne délocaliseraient-ils pas tout sauf les murs et les rayons des magasins à Madagascar ?

il faut craindre l'aggravation du chômage à La Réunion

avec une mise en concurrence directe des travailleurs des deux pays où les Réunionnais seront inévitablement battus par les Malgaches aussi compétents pour un salaire inférieur au RSA. Que deviendront tous les jeunes qui ont suivi une formation de comptable, de secrétaire ou de métiers liés à l'informatique ?

Le PCR rappelle que les Réunionnais n'ont pas été consultés au sujet de cet accord désastreux. La Réunion compte 3 députés au Parlement européen, ils sont restés silencieux sur les actions menées pour faire comprendre à Bruxelles la catastrophe à venir pour notre pays.

L'État s'est-il mobilisé pour défendre nos intérêts ou se cache-t-il derrière l'argument de « l'Europe libérale » ?

Après la signature de l'APE, il sera urgent d'avoir les moyens de discuter avec nos voisins de la recherche de complémentarités dans le cadre d'un co-développement. Nous avons des compétences à partager (médecine, énergies renouvelables, francophonie, outils de formation...) afin d'aller vers un partenariat « gagnant-gagnant » plutôt que vers une mise en concurrence mortifère.

Bureau de presse du PCR

APE UE-AfOA : une ouverture aux services qui peut ruiner La Réunion

Vers une zone de libre-échange incluant les services

Dans un communiqué, le PCR met en garde contre les conséquences pour La Réunion du futur Accord de partenariat économique (APE) global entre l'Union européenne et les Comores, Maurice, Madagascar et les Seychelles, signé le 10 juin. En étendant la libéralisation aux services, cet accord pourrait favoriser les délocalisations vers Madagascar dans des secteurs comme l'informatique, la comptabilité ou la finance. Le PCR redoute une perte d'emplois qualifiés et une fragilisation accrue de l'économie réunionnaise face à une concurrence régionale renforcée. Retour sur le cadre actuel des échanges et ce qui est prévu.

Dans un communiqué diffusé hier, le PCR alerte sur les effets négatifs possibles pour La Réunion de l'application prochaine d'un accord commercial entre tous les voisins de La Réunion et l'Union européenne.

Le 10 juin, l'Union européenne et quatre États de la COI signeront un APE « global » incluant les services. Cet accord pourrait favoriser les délocalisations vers Madagascar de secteurs comme l'informatique, la comptabilité, la communication ou la banque, en raison d'une main-d'œuvre bien plus compétente et moins payée que le RSA. La Réunion va perdre des emplois qualifiés, d'accroître sa dépendance à l'argent de la France et deviendra essentiellement un pays de consommation de biens et services importés.

Alors que l'attention publique reste largement focalisée sur les enjeux immédiats des promesses d'emplois aux élections et du pouvoir d'achat, une évolution majeure des relations commerciales entre l'Union européenne et tous les pays de la COI sauf La Réunion qui sera représentée par le Commissaire européen au Commerce pourrait avoir des conséquences profondes pour l'économie réunionnaise.

Dans 2 jours « Le 10 juin 2026, l'Union européenne et 4 États de la région de l'Afrique orientale et australe, Comores, Maurice, Madagascar et Seychelles vont conclure à Maurice un accord de partenariat économique moderne et global », indique la Délégation de l'Union européenne à Madagascar et en Union des Comores.

Jusqu'au 10 juin, s'applique un accord intermédiaire entre l'Union européenne et cinq États de la région Afrique orientale et australe (AfOA) : Maurice, les Seychelles, Madagascar, le Zimbabwe et les Comores. Selon la Commission européenne, cet Accord de partenariat économique intérimaire (APE intérimaire UE-ESA), signé en 2009 et appliqué provisoirement depuis 2012, prévoit notamment la suppression des droits de douane européens sur les importations en provenance de ces pays, l'ouverture progressive de leurs marchés aux exportations européennes, ainsi que des mécanismes de coopération commerciale et de règlement des différends.

« Aller au-delà du commerce des marchandises »

Mais un passage du document de la Commission retient particulièrement l'attention : « Les cinq pays qui appliquent déjà l'accord se sont déclarés prêts à aller au-delà du commerce des marchandises, vers un accord plus complet ».

Cette perspective ouvre donc la voie à l'application d'un APE dit « complet », incluant non seulement les biens mais aussi les services. Un document du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) de La Réunion, publié en septembre 2025, précise que ces accords complets couvrent également les services, les investissements, la concurrence, les marchés publics, les mesures sanitaires et phytosanitaires, l'agriculture, les mouvements de capitaux, ainsi que les questions de gouvernance fiscale et judiciaire.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

APE UE-AfOA : une ouverture aux services qui peut ruiner La Réunion

Grande distribution : Madagascar au cœur des stratégies, pas La Réunion

L'Accord de partenariat économique (APE) global entre l'Union européenne et les Comores, Maurice, Madagascar et les Seychelles comprend les services. Cela pourrait modifier en profondeur les rapports économiques entre La Réunion et Madagascar, sans que la population réunionnaise ait été véritablement informée ou consultée. Pendant ce temps, plusieurs grands groupes installés à La Réunion se sont déjà préparés pour tirer parti de cette nouvelle situation.

Le groupe Bernard Hayot (GBH) illustre cette réalité. Le rachat des activités de Vindemia au groupe Casino ne visait pas le marché réunionnais. Les hypermarchés et supermarchés de La Réunion n'étaient pas l'objectif principal, l'essentiel pour GBH c'est Madagascar, pas notre pays.

Avec près de 33 millions d'habitants, un réseau dense d'enseignes Score dans les principales villes du pays, des Supermaki implantés jusque dans des communes rurales et les Jumbo Score longtemps dominants sur leur marché, Madagascar représente un potentiel de profits sans commune mesure avec celui de La Réunion.

Dans le cadre d'un APE élargi, GBH pourra renforcer la mutualisation de ses ressources humaines, logistiques et financières en délocalisant à Madagascar, profitant des écarts considérables de coûts salariaux.

Une stratégie comparable est observée chez U, qui a repris les activités de Shoprite à Madagascar, ainsi que chez Leader Price, déjà présent chez nos voisins. Pourquoi U et Leaderprice ne délocaliseraient-ils pas tout sauf les murs et les rayons des magasins à Madagascar ?

Le secteur bancaire se prépare également

Le mouvement concerne aussi les banques. En 2024, la BRED, filiale du groupe Banque Populaire-Caisse d'Épargne, a acquis les activités de la Société Générale à Madagascar, la banque des fonctionnaires ainsi que des vazaha français. Le changement d'enseigne est désormais effectif.

Cette opération permet à la banque française de renforcer sa présence dans l'océan Indien. Dans un contexte de libéralisation accrue des services, la possibilité de centraliser certaines fonctions

administratives, informatiques ou de gestion à Madagascar pourrait générer d'importantes économies d'échelle. Les comptes des Réunionnais seraient alors gérés à Madagascar par des Malgaches.

Délocalisations dans un pays où des travailleurs compétents sont payés moins que le RSA

C'est précisément cette extension de l'APE aux services qui suscite les plus fortes inquiétudes.

Les activités de comptabilité, d'informatique, de traitement administratif ou encore de services financiers et juridiques figurent parmi les secteurs les plus facilement délocalisables. Madagascar dispose d'universités, d'écoles polytechniques supérieures d'ingénieurs et d'établissements de formation capables de fournir une main-d'œuvre hyper-qualifiée dans ces domaines, très respectueuse, et maîtrisant beaucoup mieux l'anglais, le russe ou le chinois que les Réunionnais.

Les travailleurs malgaches possèdent bien souvent des compétences supérieures à celles de leurs homologues réunionnais, mais évoluent dans un contexte économique marqué par des salaires beaucoup plus faibles que le RSA et pas de Sécurité sociale.

Dans ces conditions, de très nombreuses entreprises pourraient être tentées de transférer leurs activités ou de sous-traiter vers Madagascar afin de réduire leurs coûts de fonctionnement pour augmenter les revenus des actionnaires. Les défenseurs de cette évolution y voient une opportunité de développement régional et de compétitivité accrue et de profits supérieurs. Mais il faut craindre au contraire le chômage pour tous à La Réunion et une mise en concurrence directe des travailleurs des deux pays où les Réunionnais seront inévitablement battus par les Malgaches bien plus compétents pour un salaire inférieur au RSA.

M.M.

Oté

Pou lédikassion in marmaye i fo tout in vilaz

Mézami mi koné pa si étan pti marmaye zot l'avé la shanss an avoir dann zot lanvironeman in vyé méssyé otroman in vyé madam téi gate azot dizon konm in gaté-pouri. Fouye in pé dann zot mémoir pou oir si zot l'avé pwin in vyé matant, in vyé tonton, sansa in vyé moune tou kour téi majine azot toultan épi l'avé touzour in ptite gatri pou zot lo pti gaté.

Mwin pèrsonèlman mwin l'avé so shanss-la é si tèlman la shanss mwin téi romarke mèm pa sak in pé la fé romark amwin pli tar dan ma vi bann vyé moune-la l'avé préféranss pou mwin. Lé drol mé kan lé konmsa ou sé lo dèrnyé pou romark sa. Pars l'amityé in vyé moune na pwin arien k'i bate sa an final de kont.

Sa lé pa in lamityé fé d'or é d'arjan mé in l'amityé pou bann kékshoz sinp : in poigné sriz kotlé, pou in pti patate griyé, pou in bout kann ou pou d'ot zafèr konmsa. Plizyèr foi dann mon vi mwin l'avé la shanss in vyéy pèrsone l'avé pran amwin an amityé é sa lété konm kékshoz étan marmaye mwin téi pé pa s'an passé.

A ! biensir mwin lété pa toussèl é pli tar mwin la gingn lokazyon diskskite avèk demoune mon vilaz é zot ossi zot la konète bann zavantir imène konmsa é kan mi trouv inn ou l'ote ni mank pa rapèl bann souv'nir d'in rolassyon téi rann anou tann, téi rann anou bon, rann anou érab é sa sé bien kékshoz konm in jarlor an matyèr préssyèz.

Biensir toulmoune téi yèm pa mwin é téi trouv touzour lokazion fèr amwin la maliss mé zot i koné, mèm étan pti, sansa étan jenn la maliss i apèl rotour é mwin ossi konm tout mon bann kamarade nou téi trouv lokazyon pou nou rann la maliss par la maliss é pou nou sa lété in n'afèr natirèl — in manyèr aprann la rézilyanss konm i di zordi.

Néna in kozman marmaye l'afrik i di konmsa pou fé lédikassion in marmaye i fo tout in vilaz é kan mi ropanss ma vi dann mon vilaz mwin ossi mi rann amwin kont koman mwin lété entouré défoi bien, défoi mal, mé antouléka si mwin la vni sak mwin la vni sé par in tissi rolassyon imène konmsa é mi panss sa va akonpagn amwin pou lo dé-troi grin d'vi i rès amwin pou viv.

A bon antandèr salu !

Justin